

Numérisation de la mobilité: grands bénéfices potentiels

Ittigen, 16.08.2018 - Selon les estimations, un parc de véhicules entièrement automatisés et partagés pourrait valoir chaque année un bénéfice de plusieurs dizaines de milliards de francs suisses à l'économie nationale. C'est ce qui ressort d'une étude préliminaire commandée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Les hypothèses posées restent néanmoins grevées d'incertitudes. Des analyses plus poussées sont nécessaires pour chiffrer de manière fiable les coûts et les bénéfices de la numérisation dans le domaine de la mobilité.

Une étude préliminaire commandée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) montre quelle incidence la numérisation de la mobilité pourrait avoir sur l'économie nationale. Les constats dégagés offrent une base pour des décisions pionnières en politique des transports et du territoire. L'hypothèse initiale est que la numérisation permet la circulation de véhicules sans conducteur. En conséquence, les voitures et les bus n'ont plus de volant et peuvent être utilisés par exemple comme taxis collectifs fonctionnant sans chauffeur. Sur des plateformes en ligne, les prestataires de services de mobilité offrent des solutions qui, en recourant à différentes formes de déplacement, permettent une mobilité complète et continue. Dans cet univers futuriste de prestations de mobilité, posséder un véhicule privé ne sera plus la clé de la mobilité individuelle.

Deux questions sont donc déterminantes pour les scénarios de la future mobilité numérisée: quel sera le degré de pénétration des véhicules entièrement automatisés dans le parc automobile et comment évoluera la part des véhicules partagés ? Outre les incidences de la numérisation sur la mobilité et ses infrastructures, l'étude a également analysé ses effets sur la compétitivité et sur le marché de la mobilité elle-même, ainsi que les éventuelles incidences sur l'économie, le territoire et l'environnement.

Un bénéfice potentiel de plusieurs dizaines de milliards de francs

Les auteur-e-s de l'étude estiment qu'un parc de véhicules entièrement automatisés, utilisés en mode partagé ou comme éléments de prestations de services de mobilité, peut rapporter annuellement plusieurs dizaines de milliards de francs suisses. La

circulation entièrement automatisée permet d'utiliser le temps de trajet en voiture pour d'autres activités, par exemple un travail productif. D'autres bénéfices importants découlent de la possibilité pour les personnes âgées de se déplacer davantage, des relations porte-à-porte plus directes et du partage de véhicules et de trajets, qui évite des coûts de véhicule. Les estimations portent aussi sur les économies de coûts liées à l'automatisation des transports publics, à la diminution du nombre d'accidents et à l'augmentation des capacités routières, qui réduit les coûts causés par les embouteillages. Par contre, des coûts supplémentaires sont générés par les trajets à vide et les coûts d'acquisition ou de maintenance plus élevés des véhicules automatisés.

Risques et incertitudes

Le bénéfice serait maximal si tout le parc automobile suisse était composé de véhicules entièrement automatisés et partagés. Selon les expert-e-s interrogées au cours de l'étude préliminaire, cette situation ne serait pas à escompter avant 2050. Il est difficile d'apprécier quelle sera l'évolution jusqu'alors car elle dépend de facteurs technologiques, économiques, juridiques et sociaux. Le degré de pénétration des véhicules automatiques donne donc lieu à plusieurs variantes pour une très longue période transitoire.

La mobilité numérique implique une adaptation des infrastructures et des normes de communication. Elle pourrait augmenter l'accessibilité des espaces ruraux mais aussi en accélérer le mitage. De même, elle est susceptible de réduire l'espace requis pour les véhicules dans les villes, ce qui en augmenterait l'attractivité comme lieu de vie ou d'implantation. Les auteur-e-s de l'étude supposent également que la numérisation induira des bouleversements dans différents secteurs de l'économie. De nouveaux modèles d'affaires pourraient par exemple gagner en importance dans le domaine des prestations de mobilité et remplacer entièrement la branche des taxis. L'étude ne dit rien des coûts et des bénéfices relevant des infrastructures, des espaces ruraux ou urbains et des entreprises. L'ARE consacrera une étude complète à ces questions, entre autres.

Adresse pour l'envoi de questions

Nicole Mathys, cheffe de la section Bases, Office fédéral du développement territorial, ARE,
tél. 058 462 55 60, nicole.mathys@are.admin.ch

[Etude préliminaire](#)

(<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/transports/abschätzung-der-okonomischen-folgen-der-digitalisierung-in-der-m.html>)

[ARE: Politique des transports](#)

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/strategie-et-planification/politique-des-transports.html>

Auteur

Office fédéral du développement territorial

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

Office fédéral de l'énergie

<http://www.bfe.admin.ch>

<http://www.bfe.admin.ch>

<https://www.are.admin.ch/content/are/fr/home/medien-und-publikationen/medienmitteilungen/medienmitteilungen-im-dienst.msg-id-71813.html>